Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261001-D_2026_137-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 24 septembre 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 27 | 22 | 26 |

| Vote |
|---|
| Pour : 27 |
| Contre : / |
| Abstention : / |

| N° de la délibération |
|---|
| 2026-137 |

L'an 2026, le 24 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 18 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 18 septembre 2026

**Présents (22)** : Christian TROADEC, Président

**Mmes** : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Aurore GINOUVES, Hélène GUILLEMOT, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

**MM** : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND

**Absents ayant donné procuration (4) :** Alexandra FRAYSSE à Isabelle LE LEON, Dominique COGEN à Jean-Yves NICOLAS, Patrick URIEN à Annie LE GUEN, Marie-Christine JAOUEN à Sophie LEVENEZ

**Absents (1):** Mickael THOMAS

**A été nommé secrétaire** : Isabelle BOULZENNEC

## D 2026-137 Motion relative à la suppression de deux tournées de transport scolaire

*Rapporteur : Sophie LEVENEZ*

À la rentrée scolaire 2026-2027, plusieurs familles de notre territoire nous ont signalé la suppression de deux tournées de transport scolaire permettant aux élèves d'arriver dans leur établissement pour 9h :

- Maël-Carhaix – Trébrivan – Tréffrin ;
- Paule – Plévin – Le Moustoir.

Les familles concernées nous font part des difficultés d'organisation engendrées par cette suppression, ainsi que de leur incompréhension quant à l'absence d'information préalable.

Ce manque de communication de la Région a conduit certains enfants à attendre le car en vain le jour de la rentrée, alors que leurs parents étaient déjà partis au travail.

Poher Communauté souhaite soutenir la démarche de ces familles et demande donc des précisions sur les conditions ayant conduit à la suppression de ces deux tournées.

Nous souhaitons notamment connaître les données de fréquentation prises en compte, les critères retenus pour décider de la suppression de ces tournées ainsi que, le cas échéant, les économies attendues.

Nous demandons également à la Région d'étudier les possibilités permettant de répondre aux besoins des élèves concernés, notamment lorsque leurs cours débutent à 9h.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261001-D_2026_137-DE

Plus largement, cette situation suscite des interrogations quant à l'évolution future de l'offre de transport scolaire sur notre territoire rural.

Nous souhaitons donc pouvoir disposer d'une visibilité sur les critères qui seront appliqués à l'avenir concernant le maintien ou l'évolution des circuits.

**Le Conseil communautaire de Poher Communauté demande à la Région Bretagne de bien vouloir apporter des précisions sur cette situation et souhaite qu'une solution puisse être étudiée pour les élèves et les familles concernés.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 24/09/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

